

Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المسار المهني الإعدادي

الفخار والخزف

مرجع التكوين

"مضامين المواد المهنية"

PARCOURS COLLEGIAL PROFESSIONNEL

POTERIE-CERAMIQUE

REFERENTIEL DE FORMATION

"Contenus professionnels"

Année scolaire 2017-2018

Direction des Curricula

Annexe Lalla Aïcha Avenue Chella Tour Hassan - Rabat Tél : 0537 27 85 06 Fax : 0537 66 12 46 Adresse Mail dc@men.gov.ma

Table des matières

Préambule

Référentiel métier

I. Définition du diplôme

A. Appellation du diplôme

B. Présentation du métier

II. Description des principales activités et taches professionnelles

Référentiel des compétences et savoirs

I. Compétences

II. Savoirs

A. Niveaux taxonomiques

B. Savoirs et niveaux de maîtrise

Organisation pédagogique

I. Considérations générales

II. Orientations pédagogiques

Préambule

La création d'un Parcours Collégial Professionnel PCP, au sein des collèges, à partir de la rentrée scolaire 2015-2016 en collaboration avec le Département de Formation Professionnel et notamment à travers l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail et en partenariat avec le Ministère du Tourisme et le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire s'inscrit dans le cadre des mesures prioritaires entreprises par le MENFP en cohérence parfaite avec la vision 2015-2030 du conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Ce nouveau parcours vise essentiellement de :

- Renforcer la voie professionnelle et la diversification de l'offre scolaire dans l'enseignement secondaire collégial, par l'intermédiaire de la mise en place de filières professionnelles ;
- Offrir un premier niveau de qualification à ceux qui souhaitent accéder à la vie active ;
- Aider les élèves à identifier leurs vocations et à mieux les orienter vers les métiers ;
- Réduire progressivement le nombre de jeunes qui quittent le système éducatif sans qualification et sans diplôme.

Le Parcours Collégial Professionnel dure trois années scolaires entières au minimum, sanctionnées par un certificat de fin de formation en cas de réussite « Certificat Collégial Professionnel » (ou CCP).

Ce certificat permet l'accès aux niveaux supérieurs des études et formations professionnelles et en tant que titre professionnel, il permet aussi, si l'âge requis par la réglementation en vigueur est atteint, l'accès direct au marché de l'emploi. Sinon, un stage en milieu professionnel est obligatoire et sanctionné par une attestation.

Les enseignements et formations s'articulent autour de trois principales composantes : des cours d'enseignement général dispensés habituellement au sein des collèges, des cours et travaux pratiques réalisés dans les centres de formation professionnelle et des stages pratiques en entreprises.

Ce référentiel de formation abordera respectivement le métier et ses principales caractéristiques, les compétences à développer et les savoirs associés et l'organisation des enseignements et de formation.

REFERENTIEL DU METIER

I. DEFINITION DU DIPLOME

A. APPELLATION DU DIPLÔME

Certificat Collégial Professionnel **CCP** ou Brevet Professionnel **BP**: «Poterie-céramique »

B. PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire de CCP-BP en poterie-céramique est le potier - céramiste qui conçoit et fabrique des pièces de poterie – céramique destinées à des fonctions, ornementale, décorative ou utilitaire. Il réalise des pièces uniques ou en série. Il perpétue les traditions par l'application d'une variété de techniques ancestrales. Le potier - céramiste utilise des machines mais principalement des outils manuels.

Le secteur d'activités auquel il s'associe varie considérablement selon son type de production. Il peut s'agir d'une production propre à l'artisanat, à la petite et moyenne industrie.

Il exécute:

- des objets décoratifs tels que vases, jarres, pots pour les plantes ;
- des objets utilitaires tels que pièces de vaisselle, plats de service, tagines, récipients pour l'eau ;
- des tuiles ;
- des carreaux (bijmat).

À l'atelier, il est appelé à manier divers produits tels que les argiles, les émaux, les glaçures et les produits chimiques dont le niveau de dangerosité varie. Il doit utiliser et entretenir les fours, les outils qu'ils soient manuels ou électriques, et ce, de façon sécuritaire. Il doit conduire les cuissons et gérer l'usage des combustibles requis tels que gaz, électricité, bois, noyaux d'olives, écailles d'argans et autres.

Le potier - céramiste est capable de réaliser les différentes pièces de poterie – céramique et maîtrise toutes les tâches du processus de réalisation. Il est responsable de la conception des pièces d'inspiration contemporaine ou traditionnelle, de l'approvisionnement en matière d'œuvre, de la production des pièces, de la conduite des cuissons, du contrôle de la qualité des pièces produites, de la vente des produits, de l'organisation et de la gestion de l'atelier.

Le compagnon, quant à lui, assure des tâches relatives à la réalisation des pièces. Il prépare les matières d'œuvre, réalise des pièces par tournage, modelage, façonnage, coulage ou par toutes autres techniques selon les particularités et les traditions régionales. Il supervise les opérations de séchage, il émaille et décore les pièces, il conduit les cuissons et contrôle la qualité des pièces.

L'élève, sous la supervision du formateur participe à la réalisation des tâches suivantes : la préparation des pâtes et des émaux, le séchage des pièces, l'émaillage des pièces, la manutention des pièces, l'enfournement, l'entreposage des pièces et l'entretien de l'atelier.

II- DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

TACHE	OPERATIONS
1- S'approvisionner en matières premières	1.1 Répertorier les sources d'approvisionnement; 1.2 Choisir les matières premières (argiles, émaux, combustibles); 1.3 Déterminer les quantités nécessaires; 1.4 Acheter les matières nécessaires; 1.5 Gérer et entreposer les matières.
2- Préparer la pâte d'argile	2.1 Choisir le type d'argile; 2.2 Concasser, broyer et tamiser l'argile; 2.3 Mélanger et passer les quantités nécessaires d'argile avec l'eau; 2.4 Pétrir et laisser fermenter la pâte; 2.5 Battre, piétiner ou boudiner la pâte d'argile ; 2.6 Conserver la pâte d'argile; 2.7 Sécher la pâte d'argile.
3- Tourner une pièce ou un composant	3.1 Choisir le type d'argile en fonction du produit ; 3.2 Déterminer les quantités d'argile pour la pièce ; 3.3 Ajuster la viscosité pour la pâte d'argile ; 3.4 Réaliser la pièce ; 3.5 Tournasser la pièce.
4 –Mouler une pièce ou un composant	4.1 Choisir le type de matériel selon la technique de Moulage ; 4.2 Réaliser un moule par traînage ; 4.3 Fabriquer un moule ; 4.4 Préparer le moule ; 4.5 Déterminer les quantités d'argile pour la pièce ; 4.6 Ajuster la viscosité de la pâte d'argile ; 4.7 Réaliser le coulage de la pièce ; 4.8 Réaliser une pièce par estampage ; 4.9 Réaliser une pièce par calibrage ; 4.10 Démouler la pièce ; 4.11 Affiner la pièce ; 4.12 Entreposer le moule.
5- Former une pièce ou un composant	5.1 Choisir le type de matériel selon la technique de réalisation ; 5.2 Déterminer les quantités d'argile pour la pièce ; 5.3 Ajuster la viscosité de la pâte d'argile ; 5.4 Réaliser une pièce par modelage.
6- Sécher les pièces	6.1 Choisir le type de séchage ; 6.2 Disposer les pièces ; 6.3 Contrôler le séchage des pièces.

<p>7- Réaliser les cuissons des pièces</p>	<p>7.1 Déterminer le type de cuisson ; 7.2 Choisir le type de four ; 7.3 Contrôler les pièces à cuire; 7.4 Disposer les pièces dans le four; 7.5 Etablir la courbe de cuisson ; 7.6 Réaliser la cuisson; 7.7 Gérer le refroidissement du four ; 7.8 Retirer les pièces du four ; 7.9 Contrôler les pièces cuites ; 7.10 Entretenir le four ; 7.11 Nettoyer les poteaux et les plaques d'enfournement.</p>
<p>8- Décorer une pièce</p>	<p>8.1 Choisir le type de décors ; 8.2 Appliquer les engobes; 8.3 Dessiner le décor sous ou sur l'émail ; 8.4 Graver le décor ; 8.5 Ciseler le décor ou ajourer la pièce.</p>
<p>9- Emailler une pièce</p>	<p>9.1 Choisir le type d'émail ; 9.2 Poser un engobe blanc sur les terres de couleur; 9.3 Préparer l'émail; 9.4 Réaliser l'émaillage par trempage ; 9.5 Réaliser l'émaillage au pinceau ; 9.6 Réaliser l'émaillage par pulvérisation ; 9.7 Réaliser l'émaillage par versage.</p>
<p>10- Vendre le produit</p>	<p>10.1 Communiquer avec le client; 10.2 Déterminer les besoins du client; 10.3 Estimer le coût du produit; 10.4 Conclure la vente; 10.5 Se positionner sur le marché ; 10.6 Etablir des relations avec des spécialistes pour la diffusion.</p>
<p>11- Organiser l'espace de travail</p>	<p>10.1 Organiser l'espace de travail; 10.2 Mettre en place les moyens de protection et de sécurité; 10.3 Nettoyer et ranger les équipements et les lieux; 10.4 Entretenir les machines et les outils; 10.5 Organiser le rangement des pièces.</p>

REFERENTIEL des COMPETENCES et SAVOIRS

I. Compétences

Les objectifs généraux du programme de formation de poterie-céramique dans le contexte du parcours collégial professionnel sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs du programme qu'ils regroupent.

Objectif 1 : Développer les compétences nécessaires pour une intégration harmonieuse au milieu de formation et au marché du travail

- Décrire le métier et la formation ;
- Intégrer le milieu du travail (Stage).

Objectif 2 : Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches de la poterie-céramique.

Appliquer des notions d'hygiène, de santé, de sécurité et protection de l'environnement.

Objectif 3 : Acquérir des connaissances de base essentielles au développement des compétences liées à l'exécution des tâches de la poterie-céramique.

- Préparer la pâte d'argile;
- Former une pièce ou un composant simple;
- Tourner une pièce ou un composant simple;
- Réaliser des traitements de surface sur pièces crues.

Objectif 4 : Développer des compétences requises pour l'exécution de tâches reliées à la production de pièces céramique.

- Fabriquer une pièce à un composant;
- Produire une série de pièces.

II. Savoirs

A. Niveaux Taxonomiques

Classification hiérarchisée des niveaux de maîtrise des savoirs.

Les définitions des savoirs dans ce référentiel comportent 4 niveaux de maîtrise.

1) Niveau d'information	Je sais de quoi je parle
2) Niveau d'expression	Je sais en parler
3) Niveau de maîtrise d'outils	Je sais faire
4) Niveau de maîtrise méthodologique	Je sais choisir

B. Savoirs et niveaux de maîtrise

Première année

Le contenu est relatif à la maîtrise d'une méthodologie de pose et de résolution de problème : assembler, organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de ces relations, décider en vue d'un but à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser une démarche : induire, déduire, expérimenter, se documenter.</i>	4. MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE		
Le contenu est relatif à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude et d'acquisition : utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles (algorithme), des principes, en vue d'un résultat à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir-faire.</i>	3. MAÎTRISE D'OUTILS		
Le contenu est relatif à l' acquisition de moyens d'expression et de communication : définir, utiliser les termes composant la discipline. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir.</i>	2. EXPRESSION		
Le contenu est relatif à l' appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet ; les réalités sont montrées sous certains aspects, de manière partielle ou globale.	1. INFORMATION		

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Présentation du métier et de la formation 24h	1. Description du secteur de la poterie-céramique				
	1.1. Définir le métier				
	1.2. Distinguer la nature et les exigences de l'emploi				
	2. Tâches et comportement du potier-céramiste				
	2.1. Distinguer les attitudes et comportements requis par le métier				
	2.2 Identifier les habiletés requises				
	2.3 Décrire le processus de travail				
	3. Démarche du parcours collégial professionnel				
	3.1. Définir la démarche de formation du parcours collégial professionnel				
	3.3. Connaître les conditions d'accès				
	4. Programme de formation, modes d'évaluation				
	4.1. Distinguer les différentes composantes du programme de formation				
	4.2. Distinguer les types d'évaluation				

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Règles de santé et de sécurité au travail 24h	1. Attitudes et comportements sécuritaires				
	1.1. Distinguer les risques inhérents aux tâches				
	1.2. Préciser les comportements à risques				
	2. Facteurs de risque liés à l'utilisation de l'équipement et des fours				
	1.3. Distinguer les composantes des équipements et fours				
	1.4. Décrire le fonctionnement des pièces de protection sur les fours				
	2.3 Décrire les équipements de sécurité				
	3. Actions et pratiques respectueuse de l'environnement				
	1.5. Décrire les éléments de l'environnement à préserver				
1.6. Déterminer les produits et matières qui sont une menace pour l'environnement					
Techniques de façonnage (80h)	1. Préparation du travail de façonnage				
	1.1 Choisir le type d'argile				
	1.2 Déterminer la quantité de pâte d'argile requise				
	1.3 Préparer l'aire de travail et l'outillage				
	1.4 Vérifier et ajuster la viscosité de la pâte				
	2. Réalisation des composants de la pièce				
	2.1 Décrire le déroulement des opérations				
	2.2 Appliquer les techniques de façonnage				
	2.3 Appliquer le principe de retrait de la pâte au séchage				
	3. Assemblage des composants de la pièce				
	3.1 Appliquer les techniques d'assemblage				
	3.2 Vérifier le bon fonctionnement des composants mobiles				
	3.3 Contrôler la qualité de l'assemblage				
	4. Séchage de la pièce				
	4.1 Choisir le type de séchage				
	4.2 Appliquer des techniques de disposition des pièces à sécher				
	4.3 Contrôler la qualité de la pièce				

Deuxième année

Le contenu est relatif à la maîtrise d'une méthodologie de pose et de résolution de problème : assembler, organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de ces relations, décider en vue d'un but à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser une démarche : induire, déduire, expérimenter, se documenter.</i>	4. MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE		
Le contenu est relatif à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude et d'acquisition : utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles (algorithme), des principes, en vue d'un résultat à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir-faire.</i>	3. MAÎTRISE D'OUTILS		
Le contenu est relatif à l'acquisition de moyens d'expression et de communication : définir, utiliser les termes composant la discipline. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir.</i>	2. EXPRESSION		
Le contenu est relatif à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet ; les réalités sont montrées sous certains aspects, de manière partielle ou globale.	1. INFORMATION		

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Techniques de tournage (96h)	1. Préparation du pétrissage				
	1.1 Choisir le type d'argile				
	1.2 Déterminer la quantité de pâte d'argile requise				
	1.3 Préparer l'aire de travail et l'outillage				
	1.4 Vérifier et ajuster la viscosité de la pâte				
	2. Tournage de l'argile				
	2.1 Appliquer les techniques de tournage				
	2.2 Utiliser adéquatement le tour				
	3. Tournassage de la pièce				
	3.1 Appliquer les techniques de tournassage				
	3.2 Ajuster la forme de la pièce				
	4. Séchage de la pièce				
	4.1 Choisir le type de séchage				
	4.2 Appliquer les techniques de disposition des pièces à sécher				
	4.3 Contrôler la qualité de la pièce				

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Décor sur pièce crue (48h)	1. Sélectionner le motif				
	1.1 Déterminer les différents types de motifs				
	1.2 Distinguer les diverses techniques de décors sur pièce crue				
	2. Marquer les repères sur la pièce				
	2.1 Appliquer des techniques de travail sur la tournette				
	3. Graver les motifs sur la pièce				
	3.1 Appliquer des techniques d'utilisation des outils				
	3.2 Appliquer des techniques de poinçonnage				
	4. Ciseler le motif sur la pièce				
	4.1 Appliquer des techniques d'utilisation des outils				
	5. Ajourer la pièce				
	5.1 Déterminer les conditions à respecter pour l'exécution de la technique				
	5.2 Appliquer des techniques de perçage				
	6. Procéder à la finition de la pièce				
6.1 Appliquer des techniques de finition					
6.2 Contrôler la qualité du produit fini					
Initiation aux techniques de cuisson (48h)	1. Préparation de la cuisson				
	1.1 Distinguer les types de cuisson				
	1.2 Distinguer les types d'effets recherchés				
	1.3 Distinguer les caractéristiques techniques du four				
	1.4 Distinguer les types de pièces				
	2. Contrôle des pièces à cuire				
	2.1 Appliquer la méthode de vérification des pièces				
	2.2 Identifier les types de faiblesses				
	3. Techniques d'enfournement des pièces				
	3.1 Définir la fonction des plaques et des poteaux				
	3.2 Appliquer une disposition cohérente des pièces				
	4. Procédés de cuisson des pièces				
	4.1 Interpréter les fiches techniques				
	4.2 Appliquer des techniques d'utilisation du four à combustible				
	5. Gestion du refroidissement du four				
5.1 Caractériser les pièces					
5.2 Déterminer les facteurs de refroidissement					
5.3 Appliquer la technique d'ouverture du four					

Troisième année

Le contenu est relatif à la maîtrise d'une méthodologie de pose et de résolution de problème : assembler, organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de ces relations, décider en vue d'un but à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser une démarche : induire, déduire, expérimenter, se documenter.</i>	4. MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE			
Le contenu est relatif à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude et d'acquisition : utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles (algorithme), des principes, en vue d'un résultat à atteindre. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir-faire.</i>	3. MAÎTRISE D'OUTILS			
Le contenu est relatif à l'acquisition de moyens d'expression et de communication : définir, utiliser les termes composant la discipline. <i>Il s'agit de maîtriser un savoir.</i>	2. EXPRESSION			
Le contenu est relatif à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet ; les réalités sont montrées sous certains aspects, de manière partielle ou globale.	1. INFORMATION			

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Techniques de préparation des pâtes d'argile (48h)	1. Choix de l'argile				
	1.1 Distinguer les sortes d'argiles				
	1.2 Décrire la composition des argiles				
	1.3 Connaître le point de fusion des différentes sortes d'argiles				
	2. Préparation de l'argile				
	2.1 Appliquer les méthodes de calcul des quantités d'argiles				
	2.2 Appliquer des techniques de concassage				
	2.3 Appliquer des techniques de tamisage				
	2.4 Appliquer des techniques d'assemblage				
	2.5 Déterminer la viscosité de l'argile				
	2.6 Appliquer des techniques de pétrissage				
	2.7 Appliquer des techniques de boudinage				
	3. Conservation de la pâte d'argile				
	3.1 Vérifier les conditions d'entreposage des argiles				
3.2 Contrôler l'humidité de la pâte d'argile					

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Fabrication d'une pièce à un composant (60h)	1. Préparation de la fabrication				
	1.1 Préparer la pâte d'argile				
	1.2 Mettre en place le poste de travail et l'outillage				
	2. Réalisation de la pièce				
	2.1 Appliquer des techniques de tournage				
	2.2 Appliquer des techniques de façonnage				
	3. Réalisation d'un décor sur la pièce crue				
	3.1 Choisir des motifs de décors				
	3.2 Appliquer des techniques de décoration				
	4. Finition de la pièce				
	4.2 Appliquer des techniques de finition				
	5. Contrôle du séchage de la pièce				
	5.1 Identifier le type de séchage				
	5.2 Appliquer des techniques de séchage				
	6. Cuisson de la pièce				
	6.1 Identifier les éléments à prendre en compte				
	6.2 Enfournier les pièces				
	7. Contrôle de la qualité de la pièce				
	7.1 Appliquer les normes de qualité				

Module	Savoirs associés (Eléments de Contenu)	Niveaux d'acquisition			
		1	2	3	4
Production d'une série (148 h)	1. Choix du type de pièces à produire				
	1.1 Définir la série				
	1.2 Définir les caractéristiques de la pièce de la série				
	2. Préparation de la fabrication				
	2.1 Préparer la pâte d'argile				
	2.2 Préparer les outils et les machines				
	2.3 Préparer la table de travail				
	3. Réalisation des pièces de la série				
	3.1 Appliquer des techniques de tournage				
	3.2 Appliquer des techniques de façonnage				
	4. Finition de la pièce				
	4.2 Appliquer des techniques de finition				
	5. Contrôler le séchage de la pièce				
	5.1 Identifier les paramètres de séchage				
	5.2 Appliquer des techniques de séchage				
	6. Cuisson de la pièce				
	6.1 Appliquer des techniques de cuisson				
	7. Décoration de la pièce				
	7.1 Appliquer des techniques de décoration				
	8. Contrôle de la qualité de la pièce				
8.1 Identifier les défauts possibles					
8.2 Corriger les défauts					

Répartition annuelle des modules

MATIERES	MASSE HORAIRE TOTALE	1ère Année		2ème Année		3ème Année	
		MASSE HORAIRE HEBDO.	MASSE HORAIRE ANNUELLE	MASSE HORAIRE HEBDO.	MASSE HORAIRE ANNUELLE	MASSE HORAIRE HEBDO.	MASSE HORAIRE ANNUELLE
Enseignement transversal							
Calcul et géométrie			1er Semestre				
Dessin artistique					2ème semestre		
Enseignement Professionnel							
te retiem ud notia notiamrof al tneserPed	24 h		24h				
Règles de santé et sécurité au travail	24h		24h				
Techniques de façonnage	80 h		80 h				
Techniques de tournage	96 h				96h		
Décors sur pièce crue	48 h				48h		
Techniques de cuisson	48 h				48 h		
Techniques de préparation des pâtes d'argile	48 h						48 h
Fabrication d'une pièce à un composant	60 h						60 h
Production d'une série de pièces	148 h						148 h

Éléments de contenus des modules transversaux

L'enseignement de ces modules fera l'objet de concertation et coordination, selon besoin, entre les acteurs concernés.

Modules	Objectifs	Éléments de contenu
Calcul et Géométrie	Déterminer les dimensions d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Unités de mesure - Conversion des unités de mesure - Instruments de mesure
	Calculer la superficie d'une surface	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations arithmétiques - Figures géométriques - Règle de trois - Méthodes de calcul des surfaces
	Calculer le volume intérieur d'une pièce	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de mesures - Méthode de calcul d'un volume
	Calculer le retrait d'une pièce lors de la fabrication	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de mesures - Calculs à effectuer pour établir le retrait
	Calculer le coût de revient, le prix de vente et le bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de revient - Prix de vente - Bénéfice - Méthode de calcul
Dessin artistique	Esquisser des volumes avec ou sans motifs	<ul style="list-style-type: none"> - Usage des outils de dessin à main levée - Perception de l'espace - Perspective à un ou deux points de fuite - Dessin des ombres et lumières, reliefs et vides et des motifs
	Reproduire un dessin artistique à l'échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'agrandissement - Techniques de réduction - Usages des papiers et des outils de dessin
	Dessiner un motif	<ul style="list-style-type: none"> - Motifs géométriques - Motifs floraux - Formes géométriques - Division d'un espace selon les principes géométriques - Organisation d'un espace linéaire : rythme, alternance, répétition, séquence - Agencement des couleurs : principes d'harmonie et de composition

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

I- Considérations générales et modalités de calcul des volumes horaires

1. les enseignements dispensés dans les formations sont sous **statut scolaire** préparant au brevet professionnel ;
2. L'année scolaire organisée par une **décision ministérielle** est constituée de **34 semaines** d'activités scolaires y compris l'évaluation;
3. Durée du cycle: trois années scolaires correspondant au cycle de l'enseignement secondaire collégial ;
4. Les enseignements dispensés prennent en considération les exigences des deux possibilités ; **l'exercice direct d'un métier** ou la **poursuite des études**, aussi un équilibre des enseignements suivants doit être respecté :
 - En plus des enseignements généraux dispensés, des **enseignements et activités professionnels** liés à la spécialité du parcours collégial professionnel sont également assurés ; ces enseignements déclinés dans le document présent sous forme de « **contenus professionnels** », bénéficient d'une dotation horaire répartie comme suit :
 - ✓ **Première année : 4 Heures par semaine pendant 32 semaines (soit un global de 128 H) ;**
 - ✓ **Deuxième année : 6 Heures par semaine pendant 32 semaines (soit un global de 192 H) ;**
 - ✓ **Troisième année : 8 Heures par semaine pendant 32 semaines (soit un global de 256 H).**

II- Orientations pédagogiques

Pédagogie du projet :

Apprendre à travers le projet

Aujourd'hui, les modèles **pédagogiques transmissifs** centrés sur les savoirs, où le rôle de l'élève est d'écouter, de tenter de comprendre, de faire consciencieusement ses exercices et de restituer ses acquis dans le cadre de tests de connaissance papier-crayon, le plus souvent individuels et notés, ont cédé la place aux **pédagogies dites actives**, et aux **approches constructivistes**, interactionnistes et systémiques et qui font appel à un autre **contrat didactique**.

En effet, dans ce modèle, le rôle de l'élève est de s'impliquer, de participer à un effort collectif pour réaliser **un projet** et construire, par la même occasion, d'autres compétences. Il a droit aux essais et aux erreurs. Il est invité à faire part de ses doutes, à expliciter ses raisonnements, à prendre conscience de ses façons de comprendre, de mémoriser, de communiquer.

Cela modifie considérablement le contrat didactique et interdit à l'élève de se replier. Au contraire, il l'oblige, à savoir écouter, formuler des propositions, négocier des compromis, prendre des décisions et s'y tenir, partager ses soucis ou ses savoirs : savoir répartir les tâches et les coordonner ; savoir évaluer l'organisation et l'avancement du travail ; gérer des tensions, des situations d'échecs et in fine une source majeure de **confiance en soi** et un renforcement d'identité ; qui sont à leur tour des ingrédients précieux du rapport au savoir, de l'envie d'apprendre et du sentiment d'en être capable.

Dans une société où la coopération et le travail en réseau deviennent la règle dans les organisations, notamment autour de projets, ce seul objectif pourrait justifier un entraînement intensif dans le cadre scolaire, et au-delà des compétences individuelles, la pédagogie du projet permet aux élèves de prendre conscience de l'importance d'une intelligence collective ou distribuée, de la capacité d'un groupe, s'il fonctionne bien, de se fixer des buts qu'aucun individu ne peut espérer atteindre seul.

Développer l'autonomie et la capacité de faire des choix et de les négocier :

Dans un projet, chacun risque d'être emporté par des options collectives qu'il ne comprend ou ne partage pas, faute d'avoir su défendre et faire prévaloir au moins quelques-unes de ses idées. Une démarche de projet favorise donc un double apprentissage :

- d'une part, l'apprentissage de l'autonomie par rapport au groupe, qui permet à l'individu de se ménager des zones dans lesquelles il reste maître de son action ou du moins d'une partie des modalités, voire des finalités. Pour cela, il faut savoir faire reconnaître sa compétence et se faire déléguer des tâches sans qu'elles soient prescrites dans leur détail ;

- d'autre part, l'apprentissage des façons concrètes de se faire entendre dans un groupe et d'influencer les décisions collectives, de sorte à pouvoir s'y reconnaître.

Ces deux compétences sont étroitement complémentaires. L'élève sauvegarde son autonomie en protégeant une sphère d'activité où il est " maître chez soi " aussi bien qu'en infléchissant les orientations du groupe et les règles du jeu dans le sens de ses propres préférences.